

M. Diefenbaker: L'autre jour, le ministre n'en avait absolument pas entendu parler. Il a eu l'air ébahi et s'est enfoncé dans un silence éloquent, ce qui n'est pas son habitude. S'il examine la question, c'est qu'il doit être convaincu qu'il y a une irrégularité. J'aimerais lui demander si c'est parce qu'il est convaincu que cela constitue une violation ignoble des droits des Canadiens?

● (1440)

LE MOTIF DE LA CENSURE PAR LE MINISTÈRE DES ÉMISSIONS EN LANGUE RUSSE DE RADIO-CANADA

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et porte sur la programmation internationale de Radio-Canada à l'intention de l'Union soviétique. Le ministre dira-t-il à la Chambre pourquoi son ministère cherche à influencer sur cette programmation et notamment pourquoi ses fonctionnaires ont participé à la censure d'une émission de Radio-Canada en russe par M. F. Yaroshevsky de Toronto dans laquelle ce dernier faisait un compte rendu d'une manifestation qui a eu lieu à Toronto contre les mauvais traitements infligés aux Juifs en Union soviétique?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, mon ministère n'est pas comptable des activités de Radio-Canada. Il n'a aucune autorité ni contrôle sur la politique de radiodiffusion de cette société.

* * *

RADIO-CANADA

LE MOTIF DES RESTRICTIONS À L'ÉGARD DES QUESTIONS ABORDÉES PAR LES COMMENTATEURS DANS LES ÉMISSIONS INTERNATIONALES

M. Tom Cossitt (Leeds): Le ministre n'a pas compris ma question. Je sais que son ministère n'exerce aucune autorité sur la Société Radio-Canada, mais l'intervention dont j'ai parlé est venue de son ministère, c'est pourquoi je lui ai adressé ma question.

J'adresse ma question supplémentaire au secrétaire d'État responsable de la Société Radio-Canada. Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi on a interdit au personnel du service international de la Société Radio-Canada de donner de la documentation de base au sujet des actualités ou de commenter toutes les questions d'ordre politique ou économique et surtout pourquoi on a censuré à la demande du ministère des Affaires extérieures certaines émissions radiodiffusées portant sur la persécution des Juifs en Union soviétique?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de cette affaire, mais je me renseignerai volontiers.

* * *

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

ON DEMANDE POURQUOI CERTAINS FONCTIONNAIRES ATTENDENT ENCORE LE RELÈVEMENT DE SALAIRE PRÉVU PAR L'ENTENTE NÉGOCIÉE

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable président du

Questions orales

Conseil du Trésor, qui était derrière les rideaux tout à l'heure.

Une voix: Sonnez la cloche, et il va revenir.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Oui. Eh bien, j'attends son arrivée.

Une voix: Il s'en vient.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Ah bon!

Une voix: Vous pouvez poser la question à son secrétaire parlementaire.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Merci, monsieur l'Orateur, de l'avoir fait revenir.

On lui a déjà posé plusieurs questions à la Chambre, du moins quatre, si je me souviens bien, relatives aux décisions prises dans le cas des négociations collectives dans le secteur public, lesquelles accordaient des hausses de salaire à plusieurs catégories de fonctionnaires professionnels, comme les biologistes, les sociologues, les statisticiens et les agronomes. Certaines de ces décisions furent déferées, et d'autres référées à la Commission anti-inflation. J'aimerais bien savoir si le ministre a pu s'informer à ce sujet, car les fonctionnaires touchés attendent, certains jusqu'à 12 mois, le résultat de ces décisions.

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, selon les renseignements que j'ai reçus, dans le cas des biologistes—et cette question m'a été posée hier par le député de Burnaby-Richmond-Delta—leur paiement rétroactif, suivant l'entente, leur a été posté et tous ont été payés à ce jour. Quant aux autres, je n'ai pas de renseignement à leur sujet.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Est-ce que le ministre serait disposé à faire enquête sur les autres questions et à faire rapport à la Chambre, car certains attendent depuis 12 mois?

M. Chrétien: Monsieur le président, chaque fois qu'il y a eu entente intérimaire, j'ai demandé à mes fonctionnaires d'agir le plus vite possible pour payer les rétroactivités aux employés. On m'informe que généralement cela se fait dans un délai de 90 jours, comme la loi l'impose. Je dois reconnaître que, dans le cas des biologistes, après la conclusion de l'entente avec le syndicat en cause, à la suite de la décision de la Commission anti-inflation, le délai a été plus grand que 90 jours, et j'ai demandé à mes fonctionnaires de ne pas répéter cet incident.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA FIÈVRE CATHARRALE—LES MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LE DÉCLENCHEMENT D'UNE GRÈVE DES VÉTÉRINAIRES CHARGÉS DE L'APPLICATION DU PROGRAMME

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Agriculture, j'aimerais poser une question à son secrétaire parlementaire. Compte tenu de la déclaration prononcée par le ministre le 15 juin où il annonçait une nouvelle quarantaine pour les animaux atteints de la fièvre catharrale en Colombie-Britannique, quelles mesures le ministre prend-il pour s'assurer que les vétérinaires du gouvernement qui appliquent le programme ne déclencheront pas la grève?